

Description

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5430 CONSTRUCTION GRADE sont des films rétro réfléchissants autoadhésifs résistants aux intempéries et présentant une bonne flexibilité et une résistance exceptionnelle à la corrosion et aux solvants. Le système rétro réfléchissant des films ORALITE® Série 5430 CONSTRUCTION GRADE est composé de billes de verre à effet catadioptrique noyées dans une couche de matière plastique transparente (classification R1, RA1 / la classe 1, type I). La surface lisse des films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5430 CONSTRUCTION GRADE assure une aptitude excellente à l'impression.

Les coefficients de rétro réflexion conformes aux spécifications de EN 12899-1 (Europe) et les couleurs en lumière du jour sont conformes aux spécifications internationales pour les matériaux réfléchissants de cette catégorie.

Surface

Film PVC spécial coulé

Matériau protecteur

Carton siliconé couché PE sur les deux faces, 145 g/m².

Les références d'article et de bobine apposées sur le carton siliconé garantissent la traçabilité intégrale de l'ensemble des paramètres de production et des matières premières.

Adhésif

Solvant de polyacrylate tack agressif, adhésion permanente

Domaines d'utilisation

Les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5430 CONSTRUCTION GRADE ont été spécialement conçus pour la fabrication de panneaux routiers et de gestion du trafic de clandestinité polyoléfine, comme balises de chantier, prévus pour une utilisation de courte durée en extérieur. Le matériau est estampillé avec un filigrane.

Les films ORALITE® 5430 sont imprimables avec les encres de sérigraphie ORALITE® 5018 Screen Printing Ink ou avec impression jet d'encre essentiellement à base de solvants, d'encres UV ou latex. Veuillez vous référer aux instructions du fabricant de l'encre choisie pour déterminer si une stratification est requise. Dans l'affirmative, il est recommandé de stratifier le matériau avec ORAGUARD® 290F ou ORAGUARD® 293F pour une meilleure protection UV. Lorsque l'on utilise des encres ou imprimantes autres que celles d'ORAFOL, l'application doit être testée et approuvée par le client.

Il faut utiliser les films rétro réfléchissants ORALITE® Série 5430 CONSTRUCTION GRADE dans le respect des dispositions nationales en vigueur!

Coefficients de réflexion minimum, EN 12899-1 et DIN 67520

Réflexion spécifique minimum R' en cd / lx par m ²									
Angle d'observation	0,2°			0,33°			2°		
	5°	30°	40°	5°	30°	40°	5°	30°	40°
Blanc (010)	70	30	10	50	24	9	5	2,5	1,5
Jaune (020)	50	22	7	35	16	6	3	1,5	1

Caractéristiques techniques

Épaisseur* (sans papier protecteur et adhésif)	0,130 mm
Résistance aux températures	collé sur aluminium, de -40° C à +82° C
Adhésivité de départ* (méthode d'essai FINAT n° 1, après 24 h, acier inoxydable)	15 N/25 mm (déchirure du film)
Garantie de stockage**	2 ans
Température de collage	>+10° C
Résistance dans le temps exposition verticale aux intempéries ***	4 ans (non imprimé)

* Valeur moyenne ** dans le conditionnement d'origine, à 20 °C et 50 % d'humidité *** atmosphère normale, Europe centrale

REMARQUE IMPORTANTE

L'utilisation des films ORALITE® doit se faire dans le respect des dispositions nationales concernées. ORAFOL vous conseille de vous procurer la réglementation actuelle auprès du service dont vous dépendez et de veiller à ce que le produit lui soit conforme. Pour tout complément d'information, adressez-vous directement à ORAFOL.

Tous les produits ORALITE® sont soumis pendant l'ensemble du processus de production à un contrôle de qualité minutieux garantissant que les produits qui vous sont livrés sont de qualité courante et ne présentent pas de vices de fabrication. Les informations publiées sur les produits ORALITE® reposent sur des résultats de recherche considérés comme fiables par l'entreprise, mais qui ne sauraient donner lieu à une quelconque garantie. En raison de la grande diversité des possibilités d'utilisation des produits ORALITE® et de l'émergence permanente de nouvelles utilisations, l'acheteur doit soigneusement vérifier que le produit et ses performances conviennent bien à l'utilisation prévue et assumer tous les risques liés à cette utilisation. Toutes les spécifications peuvent être modifiées sans préavis.

Toute garantie est exclue pour les utilisations qui ne figurent pas dans la fiche technique ou ne sont pas effectuées conformément aux directives de mise en œuvre d'ORAFOL. La résistance dans le temps des panneaux dépend d'une multitude de facteurs, comme la nature et la préparation du support, le respect des directives de mise en œuvre, la zone géographique d'utilisation, les conditions météorologiques et l'entretien du produit et du panneau fini. ORAFOL n'assume aucune responsabilité pour les défauts dus à l'utilisation sur un support inadapté ou à une préparation insuffisante de la surface. Vous trouverez des précisions dans le document de garantie publié par ORAFOL sur le site www.orafol.com.

ORALITE® est une marque de la société ORAFOL Europe GmbH.